

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS À CONSOMMER SUR PLACE

(demande à faire au moins 15 jours avant la date de la manifestation,
pas de demande pour les boissons non alcoolisées)

Madame / Monsieur

Agissant en qualité de

Nom et adresse de l'Association

 :

 :

(à compléter obligatoirement : réponse par mail)

Monsieur le Maire,

*J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3^e catégorie
(alcool jusqu'à 18 degrés)*

Site 1 :

Date : du au

Heure d'ouverture : Heure de fermeture :

Site 2 :

Date : du au

Heure d'ouverture : Heure de fermeture :

Pour le motif suivant (thème de la manifestation) :

.....
.....
.....
.....

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

Signature :